

Image not found or type unknown



annulation vente véhicule pour défaut de paiement

Par **nana1410**, le **15/01/2013** à **20:10**

Bonjour,

j'ai vendu mon véhicule à une personne qui ne m'a pas payé (elle ne pouvait pas au départ, et, gentil, je lui ai dit que je patientais un peu) mais à ce jour, 6 mois après la vente, toujours aucun règlement, puis je faire annuler la vente pour défaut de paiement et comment procéder ????

merci de vos réponse
cordialement